



ELECTRO POWER SYSTEMS S.A.

Comptes annuels au 31 décembre 2018



Sommaire

1.	BILAN	3
2.	Compte de resultat	5
3.	Annexe	6
4.	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.1.	Politique de prix de transfert au sein du Groupe :	7
4.2.	Acquisition par ENGIE, nouveau plan d'intéressement, modifications au sein du conseil d'administration, augmentations de capital et financement du groupe :	7
4.3.	Information sur les instruments dilutifs et le risque de dilution :	10
4.4.	Evolution des filiales et participations :	10
4.5.	Evolution de la succursale établie en Italie :	11
4.6.	Engagements en matière de retraite :	12
4.7.	Transfert de siège social :	12
5.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	13
6.	Autres informations	14
7.	Règles et méthodes comptables	15
7.1.	Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :	15
8.	Notes	17
8.1.	Immobilisations	17
8.2.	Amortissements	18
8.3.	Provisions	18
8.4.	Creances	18
8.5.	Dettes	19
8.6.	Charges constatées d'avance	19
8.7.	Produits constatés d'avance	19
8.8.	Charges à payer	20
8.9.	Produits à recevoir	20
8.10.	Charges et produits exceptionnels	20
8.11.	Composition capital	20
8.12.	Effectif	21
8.13.	Variation des capitaux propres	21
8.14.	Répartition du chiffre d'affaires	21
8.15.	Filiales et participations	21
8.16.	Situation fiscale différée et latente	22
8.17.	Engagements donnés	22

1. BILAN

ACTIF	Brut	Amortiss. Dépréciations	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	101 625	25 808	75 817	25 750
Fonds commercial	213 538		213 538	
Autres immobilisations incorporelles	374 190		374 190	87 708
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	59 891 379	2 253 383	57 637 996	45 716 206
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	60 581 032	2 279 191	58 301 841	45 829 964
Stocks et En-Cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	374 850		374 850	
Marchandises				
Avances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 827 192		4 827 192	2 098 367
Fournisseurs débiteurs	3 510		3 510	7 447
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	254 502		254 502	171 461
Autres créances	10 692 731	119 376	10 573 355	1 003 298
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 061 370		8 061 370	1 385 658
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance	43 398		43 398	61 434
ACTIF CIRCULANT	24 257 553	119 376	24 138 178	4 727 664
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	84 838 585	2 398 567	82 440 019	50 557 628

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	2 553 372	1 687 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	83 811 019	54 418 664
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(7 966 221)	(4 468 438)
Résultat de l'exercice	(2 386 604)	(3 497 783)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 011 565	48 140 369
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des		418
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses -	113 772	865 257
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 407 786	1 428 330
Dettes fiscales et sociales	382 905	123 055
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes		
Autres dettes	1 488 194	200
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance	34 953	
DETTES	6 427 610	2 417 259
Ecart de conversion - Passif	843	
TOTAL PASSIF	82 440 018	50 557 628

2. Compte de résultat

			31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	France	Exportations		
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)		776 457	776 457	375 986
Production vendue (services)	20 350	2 390 345	2 410 695	1 041 058
Chiffre d'affaires net	20 350	3 166 802	3 187 152	1 417 044
Production stockée			374 850	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				98 461
Autres produits			719	2
Total produits d'exploitation			3 562 721	1 515 507
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			764 031	323 402
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			4 539 889	2 312 580
Impôts, taxes et versements assimilés			713	25 173
Salaires et traitements			528 990	
Charges sociales			176 194	23 600
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 933	12 875
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			361 517	118 126
Total charges d'exploitation (II)			6 384 267	2 815 756
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 2 821 546	- 1 300 249
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation			85 600	13 648
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				3 791
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			85 600	17 439
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				2 253 383
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			4 059	526
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 059	2 253 909
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			81 541	- 2 236 470
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			- 2 740 005	- 3 536 719
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			358 000	48 936
Total produits exceptionnels (VII)			358 000	48 936
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			224	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 376	10 000
Total charges exceptionnelles (VIII)			4 599	10 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			353 401	38 936
Total des produits (I+III+V+VII)			4 006 321	1 581 882
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			6 392 925	5 079 665
BENEFICE OU PERTE			- 2 386 604	- 3 497 783

3. Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 82.440.018 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 6.392.925 € dégageant un résultat net comptable de -2.386.604 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas mentionné les notes ou les tableaux qui ne trouvent pas leur application ou ne sont pas significatifs pour notre entreprise.

Aucun changement de méthode n'a été relevé au cours de l'exercice.

4. Faits caractéristiques de l'exercice

4.1. Politique de prix de transfert au sein du Groupe :

Au cours de l'exercice, la société a poursuivi les modalités d'imputation des coûts liés aux fonctions de support définies en 2016 (fonctions, rôles et responsabilités affectés au personnel d'une ou plusieurs sociétés du Groupe en faveur de toutes les entités du périmètre).

La réallocation des coûts découlant de la politique de prix de transfert a été opérée dans le respect des conditions de marché et de la réglementation française et italienne.

Les fonctions d'entreprise affectées au bénéfice des différentes sociétés du Groupe (Business Development, Business Intelligence, Administration & Finance, Communication, Service juridique, compliance et RH) sont affectées à des centres de coûts spécifiques et peuvent être supportées par la société Mère Electro Power Systems SA ou par ses filiales.

Dans ce dernier cas, la quote-part des charges de fonctions de support supportée par les filiales est en premier lieu refacturée sans marge à la société Mère Electro Power Systems SA et affectée au centre de coût spécifique pour être incorporée dans le coût total des fonctions communes.

Le coût total des fonctions communes est ensuite réparti entre les sociétés du Groupe selon un critère cohérent et homogène, à des conditions de marché.

Les critères d'allocation choisis sont objectifs et mesurables. Les clés de répartition sont appliquées de manière homogène à toutes les entités et permettent de mettre en corrélation les coûts alloués et les revenus.

Dans le respect de la réglementation fiscale française et italienne, ainsi que du principe de pleine concurrence, la refacturation des charges des fonctions communes par la société Mère Electro Power Systems SA aux sociétés du Groupe s'est effectuée en appliquant une marge de 5%.

4.2. Acquisition par ENGIE, nouveau plan d'intéressement, modifications au sein du conseil d'administration, augmentations de capital et financement du groupe :

Le 24 janvier 2018, ENGIE a signé un contrat d'achat d'actions (SPA) avec les principaux actionnaires d'EPS pour acquérir une participation majoritaire d'EPS légèrement supérieure à 50% du capital et des droits de vote.

Pour atteindre ce seuil, l'accord a impliqué la participation des membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction.

Dans ce cadre, un nouveau plan d'actionnariat salarié, lié au développement de l'entreprise, a été mis en place le 6 mars 2018 pour sécuriser et renforcer l'engagement de l'équipe de direction jusqu'en 2021.

Ce plan a remplacé le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions et de bons de souscriptions d'actions en cours, pour le remplacer par un plan d'attribution de droits à la plus-value des actions - Stocks Appreciation Rights ou SARs.

Suite à ce nouveau plan :

- les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions existants ont été exercés ou levés par leurs bénéficiaires lors de l'offre d'achat simplifiée initiée par ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) – voir plus loin - à l'exception de 200.000 options de souscription d'actions acquises octroyées au Directeur Général qui ont été remplacées par des SARs,
- les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions non acquis ont été remplacés par des SARs « transformés », attribués de manière individuelle – ces différents SARs correspondant aux prix d'exercice des différentes options de souscription d'actions ou Bons de Souscription d'actions existants et ne sont pas liés à une condition de performance, mais seulement à conditions de présence au sein du Groupe ;
- de plus, des SARs assortis de caractéristiques particulières, y compris des conditions de performance (qui devront être satisfaites dans un délai de trois ans), liées à l'atteinte de niveaux de chiffres d'affaires et d'EBITDA en cohérence avec le Plan Stratégique présenté 2020 et aux taux de rétention des employés du Groupe au titre des exercices 2018 à 2020 (les « SARs Additionnels »), ont été attribués au Directeur Général et à d'autres dirigeants.

Les SARs et les SARs Additionnels ont un prix plancher de 9,50 euros et de nouvelles périodes d'acquisition.

Conformément au nouveau Plan d'Intéressement adopté le 6 mars 2018, les options de souscription d'actions ou les Bons de Souscription d'actions qui n'ont pas été exercés ou levés par le Président-Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et les membres du Conseil d'Administration ont été remplacés par des SARs.

Le 7 mars 2018, un nouveau conseil d'administration a été nommé : Jean Rappe (Président du conseil), Carlalberto Guglielminotti (Directeur Général), Massimo Prezl Oltramonti, Frédérique Dufresnoy, Sophie Mertens-Stobbaerts, Anne Harvengt, Audrey Robat et Sonia Levy-Odier.

À la date des présentes états financiers, le conseil d'administration est composé des neuf membres suivants :

- Jean Rappe, Président
- Carlalberto Guglielminotti, Directeur Général
- Giuseppe Artizzu, Directeur
- Anne Harvengt, Directrice
- Sophie Mertens-Stobbaerts, Directrice
- Massimo Prezl Oltramonti, Directeur
- Audrey Robat, Directrice
- Sabrina Maggio, Directrice
- Alex Katon, Directeur

Le 8 mars 2018, EPS a annoncé la réalisation définitive de l'acquisition par ENGIE d'une participation majoritaire au sein d'EPS, d'environ 51% du capital et des droits de vote annoncée le 24 janvier 2018.

La transaction a été réalisée à 9,5 euros par action et a été suivie d'une offre publique d'achat simplifiée obligatoire au même prix, compte tenu des conclusions d'Associés en Finance, l'expert indépendant nommé par EPS en application de l'article 261-1 I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément au SPA signé le 24 janvier 2018 entre la Société et GDF International, certains des options et bons de souscription alors exerçables ont été exercés par leurs bénéficiaires, dans les limites de la SPA.

Le 15 mars 2018, le Conseil d'Administration a en conséquence pris acte de la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant total de 434.673,83 €, par émission de 294.086 actions de 0,20 € de valeur nominale.

Le capital social a ainsi été porté de 1.687.925,80 € à 1.746.743,20 €, divisé en 8.733.716 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

Par ailleurs, le 3 juillet 2018, le Conseil d'Administration a pris acte de la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant total de 723.626,42 €, par émission de 841.429 actions de 0,20 € de valeur nominale (dont 660.513 bons de souscription d'actions de la Banque Européenne d'Investissement exercés par GDF International le 15 juin dans le cadre de leur apport à l'offre publique d'échange, voir ci-après).

Le capital social a ainsi été porté de 1.746.743,20 € à 1.915.029 €, divisé en 9.575.145 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

En ce qui concerne le financement du groupe, le Conseil d'Administration du 11 avril 2017 avait approuvé le financement de 30 millions d'euros octroyé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) soutenu par le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

Ce financement se composait d'un crédit de 30 millions d'euros, non assorti de sûretés réelles, composé de trois tranches de 10 millions d'euros chacune.

La Première Tranche avait été octroyée le 29 juin 2017, et les Tranches suivantes devaient être octroyées à la suite sous conditions de réalisation d'un montant de ventes nettes et de prises de commandes.

Le financement avait été accordé à la filiale ELVI ENERGY, mais il était garanti par la société EPS.

A la suite de l'acquisition par ENGIE, la BEI a considéré que son rôle de soutien à l'innovation et aux secteurs porteurs de croissance, dans le cadre du FEIS avait été rempli. Elle a donc fait part à EPS de sa volonté de mettre en œuvre la clause de changement de contrôle et par conséquent de demander le remboursement anticipé de la première tranche de 10 millions d'euros déboursée en juin 2017.

Cette première tranche ne portait pas intérêt mais était assortie de 660.513 bons de souscription d'actions émis en faveur de la BEI (Warrants), chacun donnant le droit de souscrire à une action d'EPS à compter du 1er juillet 2017. La BEI a apporté ses Warrants à l'offre publique d'achat et ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) a exercé les BSA le 15 juin 2018 (voir ci-dessus).

Le contrat de financement prévoyait une période de remboursement de 30 jours, mais la BEI a accordé un délai de 120 jours pour le paiement de la première tranche de 10 Millions d'euros jusqu'au 6 septembre 2018.

Afin de choisir la meilleure solution de financement pour protéger les intérêts d'EPS et de tous ses actionnaires, EPS a effectué une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant de 30,3 millions d'euros.

ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) s'est irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%.

Par décision en date du 13 juillet 2018, le Directeur Général a décidé de faire usage de la délégation de compétence accordée par le Conseil d'administration du 3 juillet 2018 et donc de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximum de 30.321.292,50 euros, par émission d'un nombre maximum de 3.191.715 actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription à raison de 1 action nouvelle pour 3 actions existantes à souscrire et à libérer intégralement en numéraire pour un prix de souscription de 9,50 euros par action nouvelle, dont 0,20 euro de valeur nominale et 9,30 euro de prime d'émission.

La période de souscription s'est déroulée du 20 au 30 juillet 2018 inclus.

Par décision en date du 8 août 2018, le Directeur Général a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur d'un montant nominal de 638.343 euros, représentant un montant brut d'augmentation de capital, prime d'émission incluse, de 30.321.292,50 euros.

Le capital social a ainsi été porté de 1.915.029 € à 2.553.372 €, divisé en 12.766.860 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

Conformément à la méthode préférentielle, les coûts externes directement liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant total de 1.390.078 €.

Le 6 septembre 2018, conformément à l'accord de remboursement par anticipation signé avec la BEI, le financement a pu être remboursé pour le total de 10 millions d'euros.

4.3. Information sur les instruments dilutifs et le risque de dilution :

Les mandataires sociaux, les membres de la direction et les salariés de la Société ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société et il n'existe aucun titre en circulation donnant droit à leurs détenteurs d'accéder au capital de la Société.

L'allocation des SARs au Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et les membres du Conseil d'Administration remplaçant les options non levées est décrite au paragraphe 15.5 du Document de Référence 2017.

En application du nouveau plan d'intéressement :

- Tous les stock-options et bons de souscription d'actions existants ont été exercés par leur bénéficiaires, sauf 200.000 stock-options octroyées au Directeur Général qui ont été remplacés par des SARs ;
- les stock-options et BSA non levés ont été remplacés par des SARs alloués individuellement, correspondant au prix d'exercice des différentes stock-options ou BSA pour les actions existantes ;
- de plus, le Directeur Général et d'autres membres du management du Groupe ont reçus des SARs additionnelles.

Enfin, suite à l'accord de remboursement par anticipation du financement décrit ci-avant, la BEI a exprimé son intention d'apporter les 660.513 bons de souscription d'actions liés à la première tranche, qui a donc été étendue par ENGIE à ces instruments au prix de 9,30 euros par Warrants (soit, après déduction du prix d'exercice de 0,20 euros, un prix équivalent au prix offert de 9,50 euros par action EPS).

En conséquence, à la clôture de l'exercice, il ne demeure plus aucun risque de dilution relatif aux options ou bons de souscription.

4.4. Evolution des filiales et participations :

La société a souscrit le 20 juillet 2018 au capital initial de la société COMORES ENERGIES NOUVELLES établie au sein de l'Union des Comores, à hauteur de 60 parts de 10.000 francs comoriens (soit 492 €), sur un total de 100 parts.

Sur la base d'un accord signé avec l'associé Vigor International, 11 parts ont été cédées le 20 novembre 2018 à cet associé pour un prix de cession de 358.000 €.

A la clôture de l'exercice, la société détient en conséquence 49% du capital social de cette filiale.

Les participations dans les filiales existantes au 31 décembre 2017 demeurent sans modification.

4.5. Evolution de la succursale établie en Italie :

Le 2 novembre 2017, la société avait acquis auprès de sa filiale ELVI ENERGY la branche d'activité « E-Mobility & Power Electronics Lab » dont l'établissement stable est basé en Italie, pour la somme de 814.600 €.

Sur la base de la clause de révision de prix prévue à l'acte, un ajustement de prix a été constaté pour 62.122 € en fonction de la situation nette au 31/10/2017, portant le prix d'acquisition définitif à 876.122 €.

Le fonds de commerce de cette branche d'activité a par conséquent été évalué à 213.538 €.

Il n'a pas fait l'objet d'une quelconque dépréciation, compte tenu de la situation d'amorçage et de Développement de l'activité.

Sur ce secteur dit de l'e-Mobilité, la société collabore avec certains des opérateurs les plus importants du secteur ferroviaire et automobile.

Elle utilise sa propre technologie pour, d'une part, faire de la mobilité électrique un atout au sein du réseau de transport, et pour, d'autre part, améliorer la sécurité des véhicules (techniques de contrôle sophistiquées mises au point dans le secteur de l'énergie).

Les principales applications dans le domaine de l'e-Mobilité sont les suivantes :

- Systèmes permettant la fourniture de services auxiliaires au réseau de transport (réglage des fréquences et des tensions) ;
- Optimisation des systèmes de stockage des véhicules électriques et des systèmes de batteries connexes ;
- Systèmes électroniques de gestion de la signalisation de réseaux ferroviaires complexes (réseau métropolitain et trains à grande vitesse) ;
- Systèmes de télémétrie et de contrôle électronique appliqués à la gestion préventive des diagnostics pour les trains à grande vitesse et les véhicules électriques ;
- Techniques de contrôle des appareils équipant les véhicules électriques, en collaboration avec des constructeurs d'appareils électriques du secteur automobile.

Les principaux éléments de résultat de cette succursale, inclus dans le résultat global de la société sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018
Durée	12 mois
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	467 016
Production stockée et immobilisée	374 850
Coût des achats et charges externes	643 679
VALEUR AJOUTEE	198 187
Charges de personnel	682 430
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-484 243
Autres produits	61
Dotations aux amortissements et provisions	0
Autres charges	60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-484 241
Résultat financier	0
RESULTAT COURANT	-484 241

4.6. Engagements en matière de retraite :

Le montant des engagements de retraite relatifs au personnel salarié de la succursale italienne est de 117.892 € à la clôture de l'exercice.

4.7. Transfert de siège social :

En date du 14 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société au 115 rue Réaumur, 75002 PARIS, à effet du 1er janvier 2019.

5. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A notre connaissance, aucun événement significatif ne s'est produit entre la date clôture de l'exercice et la date de publication par le Conseil d'Administration du Rapport Financier.

6. Autres informations

Périmètre de consolidation :

La société Electro Power Systems SA consolide selon la méthode de l'intégration globale les comptes des filiales suivantes :

- Electro Power Systems Manufacturing Srl, société à responsabilité limitée au capital de 1.004.255 € détenue à 100% ;
- Elvi Energy Srl, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 € détenue à 100% ;
- MCM Energy Lab Srl, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 € détenue à 70% ;
- Electro Power Systems Inc, filiale américaine d'Electro Power Systems Manufacturing Srl à 100%.

La société consolide selon la méthode de la mise en équivalence les comptes de la filiale suivante :

- Comores Energies Nouvelles, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 KMF, établie au sein de l'Union des Comores et détenue à 49% à la clôture de l'exercice.

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue au siège social, 115 rue de Réaumur, Paris 2^{ème}.

Jetons de présence, autres rémunérations :

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'année 2018 est de 113.772 €.

Le montant des Stocks Appreciation Rights alloués en 2018 par EPS s'élève à 247.681 €.

7. Règles et méthodes comptables

(Code de Commerce - article L 123-12 et L 123-28 et règlement ANC) (Décret n° 2007- 431 du 25 mars 2007 - article (V) du 27/03/2007)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

7.1. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

Referentiel comptable

La société applique le règlement ANC n°2014-03 du 15 juin 2014.

Contrats à long terme

La comptabilisation d'un contrat à long terme en cours d'exécution par la succursale italienne a été effectuée selon la méthode de l'avancement. Aucune perte à terminaison n'a été détectée à ce stade.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

A ce titre, une provision pour dépréciation avait été constituée en 2016 et 2017 à hauteur de 115.000 € pour la créance détenue sur la filiale EPS Inc.

Cette provision a été maintenue, et complétée par une dotation complémentaire de 4.376 € en 2018, soit au total 119.376 € à la clôture de l'exercice (soit 100% de la créance).

Ecarts de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

Lorsque l'application du taux de conversion d'une monnaie étrangère a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les écarts de conversion sont inscrits à des comptes transitoires.

A la clôture de l'exercice, un écart de conversion passif sur une dette fournisseur a été comptabilisé pour 843 € (diminution de la dette).

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement engagés par la succursale italienne se rapportent au projet REDI W0062 et ont été activés, dans la mesure où ils concernent un projet nettement individualisé, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Une phase d'expérimentation sur site et des tests en laboratoire ont été mis en place en 2018 en vue de la correction de quelques anomalies, et des solutions et mesures correctives ont été identifiées, aboutissant à des résultats positifs. La fin de la phase de développement est prévue à l'issue du 1^{er} semestre 2019.

Les dépenses y afférentes, portées en immobilisations en cours – Développement projet REDI EMOBILITY, s'élèvent à 236.182 € à la clôture de l'exercice, et respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet en vue de sa mise en service ;
- Intention d'achever cette immobilisation et de l'utiliser ;
- Capacité à l'utiliser ;
- Avantages économiques futurs probables.

Participations et autres titres

À la fin de chaque exercice, la société détermine s'il existe un indice de perte de valeur de ses titres. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable dépasse sa valeur d'utilité.

Pour mesurer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'escompte qui reflète les estimations actuellement en vigueur sur le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

A ce titre, aucune provision complémentaire pour dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice, et les provisions antérieures ont été maintenues :

- 1.103.383 € en ce qui concerne la filiale Electro Power Systems Manufacturing ;
- 1.150.000 € en ce qui concerne la filiale Elvi Energy.

8. Notes

8.1. Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immos incorporelles			
Logiciels licences	38 625		63 000
Fonds de commerce EMobility			213 538
Immobilisat. incorporelles en cours	87 708		50 301
Dév.en cours projet REDi EMobility			236 182
	126 333		563 021
Immobilisations financières			
Autres participations			
Titres EPS MANUFACTURING	43 778 688		
Titres ELVI ENERGY	3 875 901		
Titres MCM Energy Lab	315 000		
Titres COMORES ENERGIES NOUVELLES			1 220
Créances à capitaliser Elvi Energy			11 920 794
	47 969 589		11 922 014
Prêts et autres immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements	300		
	47 969 889		11 922 014
TOTAL GÉNÉRAL	48 096 222		12 485 035
		Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de dévelop.			689 353
Autres postes d'immos incorporelles			
Immobilisations financières			
Autres participations			
Titres EPS MANUFACTURING			43 778 688
Titres ELVI ENERGY			3 875 901
Titres MCM Energy Lab			315 000
Titres COMORES ENERGIES NOUVELLES	224		996
Créances à capitaliser Elvi Energy			11 920 794
	224		59 891 379
Prêts et autres immos financières			
Dépôts et cautionnements			300
		224	59 891 679
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	224	224	60 581 033

Le fonds de commerce acquis pour 213.538 € au cours de l'exercice correspond à la différence entre le prix d'acquisition définitif de la branche italienne EMobility, soit 876.122 €, et la situation nette de cette branche s'élevant à 662.584 € à la date de la reprise.

8.2. Amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	12,875	12,933		25,808
Immobilisations incorporelles	12,875	12,933		25,808
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
ACTIF IMMOBILISE	12,875	12,933		25,808

8.3. Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour dépréciation	2.368.383	4.375		2.372.759
Total	2.368.383	4.375		2.372.759
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4.376		

Une provision pour dépréciation des avances faites à la filiale EPS Inc a été comptabilisée à la clôture de l'exercice pour 4.376 €.

8.4. Créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 920 794		11 920 794
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 827 192	4 827 192	
Autres	10 950 743	10 950 743	
Charges constatées d'avance	43 398	43 398	
Total	27 742 427	15 821 333	11 921 094

Les créances clients entre entreprises liées s'élèvent au total à 2.800.103 € :

- Elvi Energy : 2.681.300 €
- Eps Manufacturing : 118.803 €

Les autres créances entre entreprises liées s'élèvent au total à 10.622.436 € :

- Elvi Energy : 9.795.060 €
- Eps Inc : 119.376 €
- Comores Energies Nouvelles : 708.000 €

8.5. Dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.407.786	4.407.786		
Dettes fiscales et sociales	382.905	382.905		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1.601.966	1.601.966		
Produits constatés d'avance	34.953	34.953		
Total	6.427.610	6.427.610		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	113.772			

Les dettes fournisseurs entre entreprises liées s'élèvent à 3.283.569 € (Elvi Energy)

Les autres dettes entre entreprises liées s'élèvent à 1.488.194 € (Elvi Energy)

8.6. Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	43.398		
Total	43.398		

8.7. Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	34.953		
Total	34.953		

8.8. Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	276 231
Fournisseur fact non parv Emobility	48 662
Frs factures non parv. Elvi Energy	2 545 589
Personnel autres ch. à payer Emobility	56 514
Etat – autres charges à payer	61 516
Total	2 988 511

Les factures non parvenues groupe correspondent aux re-facturations liées à la ré-allocation des coûts écoulant de la politique de prix de transfert exposée plus avant an paragraphe 4.1.

8.9. Produits a recevoir

	Montant
Fact client EPS Man. à établir	118 803
Fact client Elvi Energy à établir	2 228 516
Fact à établir clients Emobility	1 100 957
Total	3 448 276

8.10. Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	224	
Provisions pour risques et charges	4.376	
Autres produits		358.000
TOTAL	4.599	358.000

Les autres produits exceptionnels correspondent au prix de cession de 11 parts de la filiale Comores Energies Nouvelles pour 358.000€.

8.11. Composition capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8.439.629	0,20
Titres émis pendant l'exercice	4.327.231	0,20
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12.766.860	0,20

8.12. Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Employés	8,60	
Total	8,60	

8.13. Variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	1.687.926	865.446		2.553.372
Primes d'émission	54.418.664	29.392.354		83.811.018
Report à Nouveau	(4.468.438)	(3.497.783)		(7.966.221)
Résultat de l'exercice	(3.497.783)	(2.386.604)	(3.497.783)	(2.386.604)
Total Capitaux Propres	48.140.369	24.373.413	(3.497.783)	76.011.565

8.14. Répartition du chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis		776 457	776 457
Prestations de services		2 390 346	2 390 346
Produits des activités annexes	20 349		20 349
TOTAL	20 349	3 166 803	3 187 152

En l'état du développement de la société, le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice résulte :

- de la facturation de plusieurs projets (Chili, Italie et USA) et de refacturation de frais à Engie
- du chiffre d'affaires réalisé par la succursale italienne EMobility
- de la re-facturation de prestations diverses au profit des filiales du groupe

8.15. Filiales et participations

	Capital social	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres	Valeur comptable nette des titres	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)							
EPS ELVI ENERGY (*)	1 000 000	7.895.336	100	3 875 901	2 725 901	11.972.572	(7.990.634)
MCM ENERGY LAB	50 000	50.833	70	315 000	315 000	19.286	12.130
EPS MANUFACTURING	1 004 255	(12.195)	100	43 778 687	42 675 304	1.733.071	432.502
- Participations (détenues à + 10%)							
COMORES ENERGIES NOUVELLES	2.033	NS	49	996	996	NS	NS

8.16. Situation fiscale différée et latente

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	4.376
Liés à d'autres éléments	
Ecart de conversion passif	843
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	5.219
C. Déficit reportables	8.329.574
Estimation du montant de la créance future	2.568.786
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

8.17. Engagements donnés

	Montant en euros
Caution de la filiale Elvi Energy au profit d'Intesa Sanpaolo	2.000.000
Caution de la filiale Elvi Energy au profit d'UniCredit	3.250.000
Caution de la filiale Electro Power Systems Manufacturing au profit de Mediocredito It	3.500.000
Caution de la filiale Elvi Energy au profit de Banca Sella	1.000.000
Avals et cautions	9.750.000
Total	9.750.000
Dont concernant :	
Les filiales	9.750.000